

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-huit, le DIX NEUF DECEMBRE, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du
présents..... 42	13 Décembre 2018 et par affichage du 13 Décembre 2018, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-
procurations..... 14	Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de
absents 5	M. Luc STREHAIANO , Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.
Suffrage exprimé ... 56	

Etaient présents :

- Andilly :
- Attainville :
- Bouffémont :
- Deuil-la Barre :
- Domont :
- Enghien-Les-Bains :
- Ezanville :
- Groslay :
- Margency :
- Moisselles :
- Montlignon :
- Montmagny :
- Montmorency :
- Piscop :
- Saint-Brice-sous-Forêt :
- Saint-Gratien :
- Saint-Prix :
- Soisy-sous-Montmorency :

Annie GUIDEZ,
Odette LOZALC,
Claude ROBERT, Michel LACOUX (à partir du point 3),
Muriel SCOLAN, Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND, Fabrice RIZZOLI,
Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,
François HANET (à partir du rapport n°15), Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET,
Pierre GREGOIRE,
Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
Christian RENAULT,
Véronique RIBOUT,
Alain GOUJON,
Patrick FLOQUET, François ROSE,
Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX, François DETTON,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
Julien BACHARD, Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, Didier LOGEROT, Karine BERTHIER, Jean-Claude
LEVILAIN (à partir du rapport n°3 jusqu'au n°20), Anne BERNARDIN, Natacha VIVIEN,
Gérard BOURSE,
Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Michel BAUX à Gérard DELATTRE ; Dominique PETITPAS à Muriel SCOLAN ; Bertrand DUFOYER à Virginie FOURMOND ; Paul-Edouard BOUQUIN à Michelle HINGANT ; Philippe SUEUR à Julien BACHARD ; Xavier CARON à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET ; Alain BOURGEOIS à Christian LAGIER ; Luc-Eric KRIEF à François ROSE ; Michèle BERTHY à Luc STREHAIANO ; Muriel HOYAUX à Marie MOREELS ; Virginie HENNEUSE à William DEGRYSE ; Jean-Claude LEVILAIN à Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à partir du rapport n°20 ; Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE ; Bania KRAWCZYK à Claude BARNIER ;

Absents : Frédéric BOURDIN, Agnès RAFAITIN-MARIN, Marc POIRAT, Fabienne PINEL, Thierry OLIVIER,

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Pierre GREGOIRE est désigné pour remplir cette fonction.

FINANCES COMMUNAUTAIRES

OBJET : BUDGET AUTONOME DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL- BUDGET PRIMITIF 2019

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre du transfert de la compétence Tourisme, Plaine Vallée a institué l'Office de tourisme communal de Montmorency en Office de tourisme Intercommunal. Le directeur de l'Office de tourisme a été transféré de la Ville de Montmorency à Plaine Vallée.

L'office du tourisme intercommunal fait l'objet d'un budget autonome. Il a été créé en mars 2017 et est financé principalement par la Taxe de Séjour. Ce budget, d'un montant de 164 100 €, comprend notamment le développement d'une visite innovante en forêt de Montmorency via une application ludique et la création de contenus sonores originaux.

Il est proposé aux membres du Conseil de Communauté d'adopter le Budget Primitif 2019 du budget de l'office du tourisme intercommunal.

L'équilibre du budget primitif 2019 s'articule ainsi :

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2018	BP 2019
011 - Charges à caractère général	24 410,00	31 200,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	58 660,00	49 000,00
014 - Atténuation de produits	0,00	10 250,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	83 070,00	90 450,00
023 - virement à la section d'investissement	31 500,00	6 330,00
042 - Opérations d'ordres entre sections	0,00	10 720,00
TOTAL DES DEPENSES	114 570,00	107 500,00

Recettes de fonctionnement	BP 2018	BP 2019
70 - Produit des services	7 700,00	7 500,00
73 - Impôts et taxes	40 000,00	100 000,00
74 - Dotations, subventions	66 870,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	114 570,00	107 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	114 570,00	107 500,00

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2018	BP 2019
20 - Immobilisations incorporelles	40 000,00	48 600,00
21 - Immobilisation corporelles	20 000,00	8 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement	60 000,00	56 600,00
TOTAL DES DEPENSES	60 000,00	56 600,00

Recettes d'investissement	BP 2018	BP 2019
13 - Subvention d'investissement	0,00	21 450,00
138 - Autres subventions	28 500,00	18 100,00
Total des recettes réelles d'investissement	28 500,00	39 550,00
021 - virement de la section de fonctionnement	31 500,00	6 330,00
040 - Opérations d'ordres entre sections	0,00	10 720,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	60 000,00	56 600,00

Ce dossier a été présenté en commission des finances et de l'administration générale du 11 décembre 2018.

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20181219-DL2018-12-19_39
-DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

CECI EXPOSE,

Vu les articles L 2224-1, L.2312-1, L.2312-2, L.2312-3, L5211-36, du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M14,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération,

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2019 du budget autonome de l'office du tourisme intercommunal,

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation de l'office du tourisme intercommunal en date du 20 novembre 2018,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des finances et de l'administration générale en date du 11 décembre 2018,

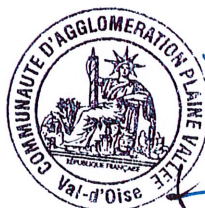
Sur le rapport de Monsieur BOUTIER,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif du budget autonome de l'office du tourisme intercommunal de l'exercice 2019 par chapitre

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDBITS.

Le Président,



Acte publié ou notifié le 21/12/2018.....
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20181219-DL2018-12-19_39
 -DE
 Date de télétransmission : 21/12/2018
 Date de réception préfecture : 21/12/2018

Acte à classer

DL2018-12-19_39

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-12-21T16-34-12.01 (MI214473965)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-2018 1219-DL2018-12-19_39-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Vote du Budget Primitif 2019 du Budget Autonome
l'Office de Tourisme Intercommunal

Date de décision : 19/12/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. budget primitif ou prévisionnelActe : 39_Delib BP 2019_Budget
OTI.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

39.1 NOTE BUDGET Type PJ : 70_DE - Délibération
OTI 2019.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/12/18 à 16:34

Par SPECQ Nadège

Transmis

Date 21/12/18 à 16:34

Par SPECQ Nadège

Accusé de réception

Date 21/12/18 à 16:48